

Paris, le 9 juillet 2020

Bilan semestriel du contrat de liquidité SCOR SE contracté avec la société EXANE BNP PARIBAS

Au titre du contrat de liquidité confié par la société SCOR SE à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 30 Juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 201 665 titres SCOR SE
- 11 740 714 €

Au cours du 1er semestre 2020, il a été négocié un total de :

- A l'achat : 1 615 289 titres, pour un montant de 43 046 671 € (6 659 transactions).
- A la vente : 1 550 496 titres, pour un montant de 41 478 301 € (6 371 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 31 Décembre 2019, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 126814 titres SCOR SE
- 13579186 €

2- Au cours du 2ème semestre 2019, il a été négocié un total de :

- A l'achat : 979 939 titres, pour un montant de 36 776 638 € (3 216 transactions).
- A la vente : 952 194 titres, pour un montant de 35 808 519 € (3 803 transactions).

3- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 120 728 titres SCOR SE
- 13 790 289€

*

* *